



**FORMULAIRE DE PREINSCRIPTION**  
Maison de la Petite Enfance de Déville lès Rouen

Ce formulaire de préinscription ne vaut en aucun cas inscription. Il permet de déposer une demande d'accueil pour figurer sur la liste d'attente de la structure.

Les demandes d'inscription ne seront étudiées qu'à réception du dossier complet comprenant ce présent formulaire accompagné du dernier avis d'imposition qui indique les revenus N-2 du foyer.

Merci de renvoyer le dossier à l'adresse suivante : 2 place François Mitterrand 76250 Déville lès Rouen, ou par mail à [mpe@mairie-deville-les-rouen.fr](mailto:mpe@mairie-deville-les-rouen.fr)

DATE DE LA DEMANDE : .....

DATE D'ENTREE SOUHAITEE (compter au moins 15 jours d'adaptation) : .....

**ENFANT CONCERNE**

NOM : ..... PRENOM : .....

Date de naissance : ..... Date présumée d'accouchement : .....

**TEMPS D'ACCUEIL SOUHAITE**

**La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30**

Les périodes de fermeture sont : **la semaine entre Noël et jour de l'An** pour les congés d'hiver ainsi que la **dernière semaine de juillet** et les **deux premières semaines d'août** pour les congés d'été.

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Arrivée : .....H.....	Arrivée : .....H.....	Arrivée : .....H.....	Arrivée : .....H.....	Arrivée : .....H.....
Départ : .....H.....	Départ : .....H.....	Départ : .....H.....	Départ : .....H.....	Départ : .....H.....

➔ En dehors des périodes de fermeture, l'enfant sera absent ..... semaines dans l'année pour congés.



**FICHE FAMILLE**

Responsable légal 1 : ..... Responsable légal 1 : .....

NOM : ..... NOM : .....

PRENOM : ..... PRENOM : .....

Adresse : ..... Adresse si différente : .....

.....

Adresse mail : ..... Adresse mail : .....

.....

Téléphone : ..... Téléphone : .....

Profession : ..... Profession : .....

NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE : .....

**COMMENTAIRES OU PRECISIONS (enfant présentant des difficultés particulières, horaires irréguliers, demandes particulières...)**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

FAIT à ....., le .....

Signature :

## **Les commissions d'attribution des places**

Elles ont lieu 2 fois par an, en mai pour étudier toutes les demandes d'accueil entre juin et octobre et en octobre pour étudier toutes les demandes entre novembre et mai. Les dossiers examinés doivent être complets. Les places sont attribuées en fonction de différents critères tels que la date de préinscription, l'âge de l'enfant, le temps de placement demandé, la situation sociale et familiale etc...

## **Après les commissions**

Si une place vous est attribuée, vous serez informé directement par téléphone pour organiser la suite des démarches et notamment le rendez-vous d'inscription. L'attribution d'une place à une famille est faite au regard de la demande et du besoin exprimé dans le dossier de préinscription, et en fonction de l'ensemble de l'offre municipale. Si des modifications sont apportées à la demande par la suite, le dossier est réétudié afin de déterminer si la proposition de place peut être maintenue.

Si nous ne pouvons accéder à votre demande de place suite à la commission, un courrier vous sera envoyé. Vous devrez alors contacter la structure au 02 32 82 35 76 ou par mail pour confirmer votre souhait de maintien. Vous serez alors conservé sur la liste d'attente jusqu'à ce qu'un accueil soit possible. Si nous restons sans nouvelles de votre part, nous considérerons que vous n'êtes plus intéressé et votre dossier sera classé sans suite.

## **Relais Assistant(e)s Maternel(le)s**

La responsable du RAM se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la recherche d'un mode de garde correspondant à vos besoins. Il existe d'autres modes d'accueil que la crèche sur la commune. Des assistant(e)s maternel(le)s peuvent accueillir votre enfant à leur domicile ou au sein d'une maison d'assistantes maternel(les)s. N'hésitez pas à contacter le RAM pour obtenir des informations concernant la recherche, l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le) et la gestion du contrat de travail.